

Date de génération de ce justificatif : 05/08/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GIMO – Constitution de société

Référence : L017646

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 10 mars 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 07/02/2023, il a été constitué une SCI dénommée GIMO Siège social: 19 La Voûte 56130 Férel Apport de chaque associé : – Louise Kergal : 100 € – Morgan Malenfant : 100 € Capital : 200 € Objet : Investissements immobiliers, principalement axés sur des locaux commerciaux ou entrepôts destinés aux professionnels. N'exluant pas de l'habitat pour particuliers. Objectifs de l'activité : achats, rénoactions, locations, reventes de bien immobiliers Gérant et associé : Morgan Malenfant, 23 bis Drezet 56130 Férel Associé : Louise Kergal. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VANNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)